



Sommaire

Préambule Calendrier Dépôt des projets - Etapes Récapitulatif des projets AET par thématique

11 CITOYENNETÉ

Valeurs républicaines et vivre ensemble
Culture de l'égalité des genres
Prévention et lutte contre le harcèlement
Droit et Justice
Information et esprit critique
Les origines de la laïcité en France
Journée de Découverte Citoyenne au Département de l'Hérault

27 SPORT

Sport Itinérance SEGPA – Passa Meridia



21 DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Métiers et monde professionnel Entreprendre au collège Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne Découverte des métiers techniques du spectacle et de la scène

33 ENVIRONNEMENT: ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le changement climatique
Biodiversité, tous mobilisés
Enjeux du littoral Héraultais
Gestion de l'eau
De la terre à l'assiette
Prévention déchets : « Zéro déchet »
À la découverte des Espaces Naturels
Sensibles Héraultais

Education artistique et culturelle

47

LES CHEMINS DE LA CULTURE

Parcours collège au cinéma

Parcours les territoires de l'art contemporain

Projet de pratique Théâtre : jeux de voix Projet de pratique Audiovisuel : Toute la

lumière sur les SEGPA

Re-création : architecture et arts visuels

55

LE GOÛT DE LIRE

Conte ou Ecriture BD ou Illustration Dis-moi dix mots 61

HISTOIRE, PATRIMOINE ET MEMOIRE

Vivre la guerre en Hérault (1939-1945) : classe culturelle numérique

À la découverte du Moyen Âge

Mémoire de Géoparc : un espace naturel

et son histoire

Collège et patrimoine

Femmes d'engagements pendant la

Seconde Guerre mondiale

La fin de la Shoah

De la Paillade à la Mosson, histoire d'un territoire

Préambule

Ce guide est à destination des équipes éducatives souhaitant mettre en place un projet d'action éducative que le Conseil départemental de l'Hérault peut accompagner et soutenir financièrement.

Cette démarche vise à appuyer les initiatives éducatives transdisciplinaires permettant aux collégiens de développer de l'appétence et des compétences pour comprendre et agir sur les enjeux du monde contemporain.

*Enjeux d'interventions prioritaires 2025/2026 :

- · Vivre ensemble et faire société
- S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture
- Bien appréhender son environnement

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LES PROJETS QUI :

- s'inscrivent dans les enjeux prioritaires* et thématiques qu'il propose.
- sont en lien avec le projet d'établissement (projets fédérateurs).
- s'appuient sur la pluridisciplinarité et la co-construction entre les acteurs (enseignants, intervenants, élèves...).
- se réalisent sur le territoire départemental et sur le temps scolaire.
- présentent un budget précis et équilibré avec une participation financière de l'établissement.



Cette année, le soutien financier du Département sera priorisé sur les 3 enjeux mentionnés.

Le nombre de demandes par établissement est limité à 5 projets.

Dans un objectif d'optimisation budgétaire, l'instruction prendra en compte des critères d'intervention plus contraints : situation de l'établissement, contexte spécifique, publics et collèges prioritaires (IPS, indice d'éloignement).

Durant la période de dépôt des demandes, les référents thématiques (cf page 30) sont à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions.

MODALITÉS DE DÉPÔT ET D'INSTRUCTION DES PROJETS :

Le dispositif AET est coordonné suivant un calendrier et un formulaire de demande disponible sur le téléservice du Département https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/colleges/

Le service Politiques éducatives, en charge de la coordination du dispositif, accompagne les collèges dans l'utilisation du téléservice AET (cf page 30 - aet@herault.fr).

COMMUNICATION DES PROJETS:

Le collège bénéficiant d'une AET soutenue par le Département s'engage à mentionner dans toutes ses actions de communication ou de valorisation « Projet soutenu par le Conseil départemental de l'Hérault » avec le logo à demander par mail au référent thématique ou à télécharger ICI.

Les collèges pourront également être contactés par les services de la communication du Département afin de participer ou contribuer à des actions de communication ou de valorisation des projets soutenus.

Calendrier AET 2025-2026



OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS

2 juin 2025

Transmission des bilans AET 2024-2025 sur le téléservice AET avec mention des crédits CD 34 non utilisés au plus tard le **11 juillet 2025**

CLÔTURE DÉPÔT DES DEMANDES

11 juillet 2025



Juillet / Octobre 2025

Instruction des demandes par les services du Département Echanges avec les collèges et compléments d'informations Commissions techniques



Suivi des étapes de la demande possible sur le Téléservice AET

Le respect des délais conditionne l'aboutissement des demandes.



Novembre / Décembre 2025

Présentation des propositions d'aide à l'Assemblée départementale - Vote et versement des subventions aux collèges.

Transmission des courriers de notification.

La mise en œuvre du projet est subordonnée au résultat favorable du vote.

Dépôt des projets Etapes

Le projet se construit dans le cadre d'échanges préalables avec l'équipe gestionnaire et de direction (lien avec le projet d'établissement, nombre de projets limité par collège).

Il doit s'inscrire dans <u>les enjeux prioritaires</u> et dans l'une des thématiques proposées par le Département.

Attention de prendre connaissance des modalités et critères d'éligibilité du dispositif choisi. Vous pouvez également prendre contact avec les services du Département en charge du suivi de ces thématiques (cf. page 70)

Préalable : dépôt des bilans AET 2024/2025 avant le 11 juillet 2025.

La transmission du bilan sur le téléservice AET (accessible via le projet) est obligatoire pour chaque projet AET. Il conditionne l'éligibilité de l'établissement à l'instruction de nouveaux projets l'année suivante.

Sur la base du formulaire dédié, le bilan doit rendre compte de la réalisation du projet et des modalités concrètes de mise en œuvre (bilan pédagogique et bilan comptable réel du projet avec transmission des factures).

Le bilan doit obligatoirement mentionner le montant des crédits du Conseil départemental non utilisés. Ils feront l'objet d'une procédure de rappel.



SAISIE DES NOUVEAUX PROJETS AET 2025-2026 VIA LE TÉLÉSERVICE

https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/colleges/

*Accès Téléservice pour les collèges privés

Le Porteur du projet renseigne le formulaire en ligne et valide la création de la demande AET sur le Téléservice pour permettre les suites à donner par le(la) secrétaire général(e) et le(la) principal(e) de l'établissement.

Le Téléservice AET permet des modifications ou ajustements du projet entre acteurs de l'établissement avant transmission au Département.

Seul, le chef d'établissement, par une action spécifique (avis principal - validation de la demande) transmet la demande au Conseil départemental. La communication/coordination en dehors de l'outil reste néanmoins primordiale. Les notices sont à télécharger sur le Téléservice.

*Collèges privés : première utilisation et avant toute demande, le collège sollicite la création d'un compte Chef(fe) d'établissement pour l'utilisation du Téléservice AET en contactant le service Politiques éducatives du Département (aet@herault.fr) ou ICI.



VALIDATION DES PROJETS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT



VALIDATION DES PROJETS PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT SUR LE TÉLÉSERVICE

Seule, la validation du chef d'établissement permet la transmission de la demande au Conseil départemental pour instruction. Il pourra également être amené à prioriser les demandes.

Instruction des demandes Etapes

Les demandes sont prises en charge **par différents services du Département** en fonction de la thématique du projet.

Rappel des contacts en dernière page.



INSTRUCTION DES DEMANDES

Une 1ère analyse du projet est effectuée par le référent thématique du Département. Des compléments d'informations ou réorientations pourront alors être demandés via le Téléservice AET ou par contacts directs (téléphone, mail).

Ces retours d'informations dans les délais sont indispensables afin que les projets puissent être proposés en commission d'attribution.

Partenariat Éducation Nationale : les IPR, chargé.e.s de mission DAAC, DSDEN, conseiller.e.s techniques peuvent émettre un avis pédagogique sur chaque projet.





VALIDATION DES AIDES AET ATTRIBUÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Dans le cadre de la commission d'attribution réunie en septembre/octobre, les projets éligibles sont validés par le Département en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Les montants arbitrés sont proposés au vote de l'Assemblée départementale.



INFORMATION AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

Suite aux commissions d'attribution, une première information est faite aux établissements via le Téléservice AET précisant la proposition de subvention qui sera soumise au vote de l'Assemblée départementale.

Après le vote des élus départementaux, les chefs d'établissement reçoivent par courrier une notification détaillée des aides AET attribuées.

	Vivre ensemble et faire société				
	Citoyenneté	Découverte des métiers	Sport		
Projets	Valeurs républicaines et vivre ensemble Culture de l'égalité des genres Prévention et lutte contre le harcèlement Droit et Justice Information et esprit critique	Métiers et monde professionnel Entreprendre au collège	Sport		
Modules	Les origines de la laïcité en France Journée de Découverte Citoyenne au Départe- ment de l'Hérault	Découverte des métiers de la forêt méditerra- néenne Les métiers techniques du spectacle et de la scène	Itinérance SEGPA - Passa Meridia		
Nombre de projets par collège	5 projets/modules Toutes les demandes Le soutien aux projets déposés sera				
Contacts	Magali TOULOUSE 04 67 67 76 47 mtoulouse@herault.fr Franck PIC 04 67 67 72 15 fpic@herault.fr Voir carte Référents territoriaux des collèges page 30				

Bien appréhender son environnement	S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture Education Artistique et Culturelle				
Environnement	Les Chemins de la Culture	Le Goût de lire	Histoire, Patrimoine et Mémoire		
Le Changement climatique Biodiversité, tous Mobilisés Enjeux du Littoral Héraultais Gestion de l'eau De la terre à l'assiette Prévention déchets A la découverte des Espaces Naturels Sensibles	Parcours : Collège au cinéma Parcours : Les territoires de l'art contemporain Projet de pratique artistique • Audiovisuel - Toute la lumière sur les Segpa • Théâtre - Jeux de voix Re-création, révéler l'espace : Architecture/arts visuels	Conte ou écriture BD ou Illustration Dis-moi dix mots			
			Vivre la guerre en Hérault (1939-1945) : classe culturelle numérique À la découverte du Moyen Âge Mémoire de Géoparc : un espace naturel et son histoire Collège et patrimoine Femmes d'engagements pendant la Seconde Guerre mondiale : créez votre parcours urbain La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi De la Paillade à la Mosson, histoire d'un territoire		

maximum par collège.

seront étudiées.

conditionné aux moyens disponibles.

Charlotte LEMOINE 04 67 67 82 26 clemoine@herault.fr Jérôme MAURAISIN 04 67 67 82 23 jmauraisin@herault.fr Cécile MAILLOT 04 67 67 77 68 cmaillot@herault.fr Guillaume MARZA 04 67 67 36 37 gmarza@herault.fr

Pascale GROSSETTI 04 67 67 37 58 pgrossetti@herault.fr



Vivre ensemble et faire société



Thème Citoyemneté

Vivre ensemble et faire société -Citoyenneté

Le projet doit s'inscrire dans une sous thématique suivante (détails sous thématiques pages de 13 à 19) :

- · Valeurs républicaines et vivre ensemble
- · Culture de l'égalité des genres
- · Prévention et lutte contre le harcèlement
- Droit et Justice
- Information et esprit critique

Au regard des enjeux du monde contemporain, des transitions écologiques et numériques, le projet vise à développer une culture démocratique par le renforcement de compétences qui permettent la construction d'une citoyenneté éclairée et active.

Une mise en situation des élèves sera recherchée quelque soit la thématique du projet.



Le projet se construit dans le cadre d'échanges préalables avec :

- l'équipe gestionnaire et de direction (lien avec le projet d'établissement, nombre de projets limité par collège).
- le ou les intervenants pressentis, qu'ils soient choisis à l'initiative de l'établissement ou conseillés par les services du département ou de l'Education nationale (un devis mentionnant le statut de l'intervenant, les conditions d'intervention et le montant détaillé sera à joindre à la demande).

Les modules : accord sous réserve des critères d'éligibilité et de priorités, dans la limite du nombre de projets pouvant être mis en œuvre par le Département.



Valeurs républicaines et vivre ensemble



Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Comprendre et partager les valeurs et principes fondamentaux qui fondent notre République et permettent l'exercice de la citoyenneté. Liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, lutte contre les discriminations et le racisme.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- · Inscription du projet dans le thème et lien avec le projet d'établissement
- · Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur, mises en situation, réalisations concrètes
- · Temporalité du projet sur l'année



RESSOURCES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

- Exposition **« Patrimoine écrit et citoyenneté »** https://archives-pierresvives.herault.fr/n/patrimoine-ecrit-et-citoyennete/n:131
- Jeu de l'oie géant : La vie démocratique d'hier et d'aujourd'hui https://archives-pierresvives.herault.fr/data/jeu_de_loie_2023.pdf
- Jeu « La crise des inventaires » : un jeu dont vous êtes le héros sur la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat.

https://archives-pierresvives.herault.fr/n/jeu-la-crise-des-inventaires/n:283

Infos et réservations : Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr serv-educa.archives@herault.fr



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 30

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Culture de l'égalité des genres



Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Promouvoir l'égalité entre les genres et les sexualités. Prendre conscience de la transmission des stéréotypes et de leurs effets en terme d'égalité dans la société et dans l'espace scolaire.
- Lutter contre le sexisme et les violences de genre (homophobie, transphobies, violences sexistes et sexuelles).



CADRE D'ÉLABORATION

- · Importance d'une équipe projet formée et mobilisée sur le projet,
- · Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements,
- Projet qui place les élèves en situation d'acteur à partir d'un diagnostic partagé,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, actions concrètes à partir d'enjeux repérés au sein du collège,
- · Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées
- · Temporalité du projet sur l'année,
- Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec le label Egalité Filles Garçons (critères de labélisation BO de l'Education nationale ICI)



RESSOURCES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Exposition « Le vote des femmes »

Infos et réservations : Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr serv-educa.archives@herault.fr



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 30

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Pour tout complément, accompagnement en lien avec le label égalité filles/garçons :

Rectorat de l'Académie de Montpellier

Sophie Duteil-Deyries - Chargée de mission académique égalité filles-garçons Sophie.Duteil-Deyries@ac-montpellier.fr

Prévention et lutte contre le harcèlement



Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Prévenir et lutter contre le harcèlement et cyber harcèlement.
- Favoriser l'engagement des élèves pour lutter contre le harcèlement scolaire, savoir repérer, alerter, coopérer avec les adultes, organiser des actions de prévention.



CADRE D'ÉLABORATION

- · Projet mené par une classe, un niveau ou un groupe d'élèves engagés.
- Présentation du contexte de l'établissement et articulation du projet avec des actions menées dans le cadre du programme PHARE ou autres démarches de labélisation.
- Engagement et implication de l'équipe éducative, diversité des personnels mobilisés, vie scolaire.
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées.
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur.
- · Temporalité du projet sur l'année.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 30

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Pour tout complément, accompagnement Rectorat de l'Académie de Montpellier -Référentes académiques Harcèlement et superviseures du programme PHARE

Caroline Roullier - davlc@ac-montpellier.fr

Laurence Riche Dorlencourt - laurence-riche.dorlencourt@ac-montpellier.fr



Droit et justice

Projet thématique à construire





OBJECTIFS

- Appréhender la place, le rôle et le fonctionnement du droit, de la justice dans la société.
- Sensibiliser aux droits des enfants.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Inscription du projet sur la durée,
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec le projet d'établissement, les enseignements (parcours citoyen, passeport « Educ droit »...),
- · Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

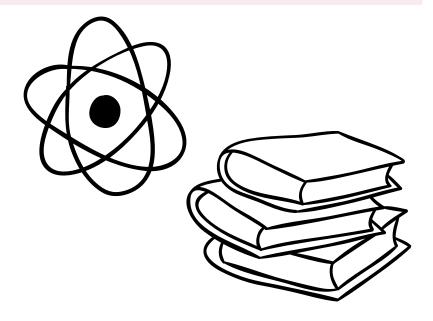
Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 30

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Rectorat de l'Académie de Montpellier

Thierry Meslet, référent académique du passeport Educ Droit 04 67 91 46 88 - thierry.meslet@ac-montpellier.fr



Information et esprit critique

Tous niveaux collège

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Favoriser la compréhension des différents médias et développer la pensée critique :

- comprendre les sources d'information et analyser les messages médiatiques,
- développer des compétences de recherche, vérification et gestion des informations,
- appréhender les enjeux de la liberté d'expression,
- · accompagner la création de contenus médiatiques responsables et éthiques.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- · Projet inscrit sur la durée et mettant en œuvre une pédagogie de projet,
- Implication de l'équipe éducative, interdisciplinarité (dont le, la documentaliste),
- Articulation avec les programmes EMI du cycle 3 et 4,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur, mises en situation (démarche d'enquête, conception et partage de contenus médiatiques, utilisation des médias scolaires...).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 30

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Pour tout complément, ressources pédagogiques, conseils - Rectorat de Montpellier

Délégation académique à l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI)

04 67 91 50 40 - daemi@ac-montpellier.fr

https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/education-aux-medias-et-a-l-information https://www.ac-montpellier.fr/education-aux-medias-et-a-l-information-clemi-123275

Module

Les origines de la laïcité en France



Le principe de laïcité en France est le fruit d'une histoire qui remonte à la Révolution. Le service éducatif des Archives met à disposition ses ressources pour une expérience immersive des élèves.



OBJECTIFS

- · Comprendre un moment clef de l'histoire républicaine
- Approfondir les notions de laïcité et de liberté de conscience
- Développer des compétences en lecture, analyse et interprétation de documents
- · Encourager l'esprit critique et le débat
- Stimuler l'autonomie et la coopération
- Renforcer le lien entre histoire nationale et histoire locale



MODALITES D'INTERVENTION

- Mallette documentaire à emprunter avec fiches d'activités et reproductions de documents d'archives.
- Atelier des Archives départementales autour de l'exploration et de l'analyse des inventaires conservés aux Archives. Si l'atelier peut se tenir à Pierresvives, l'activité est accompagnée d'une visite des locaux.
- Prêt du jeu réalisé par les Archives : « <u>la crise des inventaires</u> » jeu immersif pour comprendre à travers une enquête à mener en groupe le contexte historique qui a amené à la loi de 1905.
- Prêt d'un jeu de l'oie géant réalisé par les Archives sur la vie démocratique française depuis la Révolution jusqu'à nos jours.



INTERVENANTS

Services du Département : médiateur des Archives départementales



FINANCEMENT

Intervention sans incidence financière pour le collège.

Prise en charge par le collège des frais liés aux déplacements sur site patrimonial si besoin.

Contact Direction Archives, Patrimoine et Mémoire - Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33

pgrossetti@herault.fr - serv-educa.archives@herault.fr

Module

Journée de Découverte Citoyenne au Département de l'Hérault



Classe entière de 4ème, 3ème, groupe de 30 élèves maximum accompagnés de 2 à 3 adultes de l'établissement (10 collèges maximum par an).

Dans le cadre du parcours citoyen de l'élève, le Département propose un nouveau dispositif de sensibilisation à la participation et l'engagement des collégiens.

Le Conseil Départemental ouvre ses portes pour leur permettre de découvrir de façon ludique le rôle et les principes de fonctionnement des collectivités territoriales. Ils participeront également à une expérience immersive sur la fonction d'élu(e).



OBJECTIFS

- · Repérer les différents niveaux de collectivités territoriales,
- · Comprendre le fonctionnement et les missions d'un Département,
- Travailler en groupe,
- S'exprimer autour d'un sujet d'actualité lié à la vie au collège,
- Participer à un débat en assemblée et prendre une décision collective,
- Echanger avec un(e) élu(e) départemental(e) sur les notions d'engagement, d'intérêt général et de citoyenneté.



MODALITES D'INTERVENTION

Préalables : rencontre préparatoire pour définir la date, les modalités d'accueil, le sujet à mettre en débat et la place et rôle de chacun.

- Journée de 9h à 16h30 (horaires adaptables selon la situation géographique du collège).
- Uniquement le vendredi : date à choisir selon un calendrier préétabli par le Département.
- Animations réalisées par les services du Département (visite, défis, jeux de rôle...).
- Implication des adultes accompagnateurs dans le déroulement de la journée.

Le Département arbitrera les collèges bénéficiaires en fonction du nombre de demandes déposées.



FINANCEMENT

Prise en charge des coûts de transport par le Département :

Demande exceptionnelle à formuler dans le cadre du dispositif « A la Découverte de l'Hérault » (A.D.H.), mail à envoyer à : adh@herault.fr

Le collège reste organisateur du déplacement.

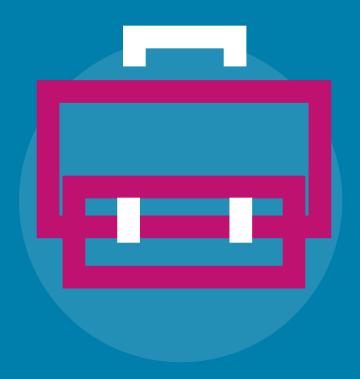
Un repas «tiré du sac» est à prévoir (déjeuner non pris en charge par le Département)

Contacts Service Politiques éducatives :

Pauline Gary 04 67 67 72 52 - pgary@herault.fr Laurence Gracia 04 67 67 70 99 - lgracia@herault.fr



Vivre ensemble et faire société



Thème Découverte des métiers

Métiers et monde professionnel

Tous niveaux collège

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Favoriser la découverte des métiers et du monde professionnel pour aider les collégiens dans leurs choix d'orientation professionnelle.
- Travailler sur les représentations et la mixité professionnelle.



CADRE D'ÉLABORATION

L'équipe éducative construit un projet intégrant la découverte des réalités du milieu professionnel et économique à partir des ressources spécifiques du territoire et favorisant la compréhension des enjeux liés à l'orientation.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- · Implication de l'équipe éducative et interdisciplinarité du projet
- · Inscription dans le parcours avenir
- · Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur
- Situations permettant la rencontre et le partage d'expérience avec des acteurs professionnels



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 €

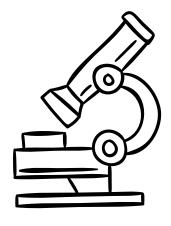
Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 30

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr



Entreprendre au collège



Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Le projet prévoit d'expérimenter avec les élèves la création d'une entreprise pour :

- Sensibiliser à l'entrepreneuriat et découvrir le monde de l'entreprise
- Développer l'esprit d'initiative et de responsabilité
- · Apprendre à coopérer dans l'intérêt d'un projet collectif
- Découvrir ses potentialités et compétences transférables à d'autres situations.



CRITÈRE D'ÉLIGIBILITE

- Choix d'un intervenant adapté pour accompagner la création d'une « entreprise » au collège (joindre un devis présentant les objectifs et modalités d'intervention)
- Projet interdisciplinaire, inscrit sur la durée de l'année scolaire
- Élèves placés en situation d'expérimentation de fonctions entrepreneuriales et en responsabilité
- · Rencontres et partage d'expériences avec des professionnels du monde de l'entreprise
- Temps de restitution et valorisation de l'expérience par les élèves
- Une attention particulière sera portée aux projets s'inscrivant dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 30

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Module

Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne, de ses ressources et de ses risques





OBJECTIFS

Découvrir les spécificités de la forêt méditerranéenne, sensibiliser aux métiers liés à sa protection, à son aménagement et à la prévention des risques d'incendie.

- **Métiers de la prévention :** entretien des équipements DFCI Brûlage dirigé Surveillance des massifs forestiers et Intervention sur feux de forêt naissant Intervention post intempéries
- Tourisme vert, loisirs pleine nature, préservation de la biodiversité : Rando-Pisteurs (entretien des itinéraires de randonnées)
- Métiers de l'entretien et la préservation des espaces naturels : entretien des itinéraires de randonnées, préservation de la biodiversité, surveillance des espèces exotiques envahissantes préservation du petit patrimoine bâti.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Nécessité d'une préparation en amont avec les intervenants - déplacements recommandés sur les sites d'intervention. Collèges situés à proximité des sites d'intervention des Forestiers Sapeurs et des Rando-Pisteurs.

Module accordé sous-réserve des capacités d'intervention des services et aléas liés aux urgences d'interventions.

Unités d'intervention des Forestiers Sapeurs :

Cœur d'Hérault : Groupes de Bédarieux, Clermont-l'Hérault, Lodève, Lunas et Le Caylar **Est-héraultais :** Groupes de St-Mathieu-de-Tréviers, St-Martin-de-Londres, Ganges, Castries, Cournonterral

Piémont Biterrois : Groupes de St-Pons-de-Thomières, St-Chinian, Olargues, Olonzac et Laurens

Groupes Rando-Pisteurs:

Ouest Hérault : St-Chinian, St-Pons-de-Thomières, Bédarieux **Est-Hérault :** Lodève, St-André-de-Sangonis, St-Martin-de-Londres



INTERVENANTS

Services du Département : animateur Forestiers Sapeurs (métiers de la prévention) et/ou Rando-Pisteurs (métiers de l'entretien et de la préservation des espaces naturels).



FINANCEMENT

Prise en charge directe de l'intervention par le Département.

Aide aux frais de transport liés aux déplacements sur site : montant maximum de 250 €.

Contacts Service forestiers sapeurs du Département :

David Salmon, Chef de service adjoint 04 67 57 42 96 - 06 85 71 80 22 salmon@herault.fr

Contacts Service Travaux PDIPR - Rando-Pisteurs:

Nicolas Valette, Chef du service travaux Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées - Rando-Pisteurs 04 67 67 40 34 - nvalette@herault.fr Sophie Briola, Chef de service adjointe 04 67 67 77 30 - sbriola@herault.fr

Module

Découverte des métiers techniques du spectacle et de la scène



Le module propose différentes formules d'interventions avec des groupes d'élèves :

- 3 groupes de 5 élèves (prévoir deux demi-journées pour une classe de 30 élèves)
- 2 groupes de 15 élèves



OBJECTIFS

- Permettre la découverte des différents métiers du spectacle vivants et de l'évènementiel :
- **Métiers du son :** définition du métier et découverte des différentes spécialisations. Quelles sont les tâches d'un technicien ?
- **Métiers de la lumière :** définition, découverte et importance de la lumière dans un évènement. Quelles sont les tâches d'un technicien ?
- **Régie générale**: définition du métier et son importance dans la réalisation d'un évènement (planification, évaluation, prévention).
- Sensibiliser sur l'importance de chacun de ces métiers au cours d'un évènement (spectacle, concert, documentaires, séminaires...).
- Sensibiliser aux risques des techniciens et la sécurité du public.

Option proposée : étudier la possibilité d'accompagner une classe sur la durée pour par exemple un évènement de fin d'année (spectacle, concours d'éloquence...). Chaque élève exercerait un métier appris pendant la période du projet et serait supervisé par l'équipe technique du Département lors de cet évènement.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Nécessité d'une préparation en amont entre les intervenants (équipe technique CD34, enseignants et direction du collège).

Intervention dans le collège (prévoir une salle avec une alimentation électrique).

Animation théorique et pratique autour des métiers du spectacle et de l'évènementiel, les formations, les débouchés, la prévention et risques liés à la sécurité.

Logistique, matériel et technique fourni par notre service.



INTERVENANTS

Services du Département, 4 intervenants : 1 technicien lumières, 1 technicien son, 1 technicien scène / assistant prévention / SSIAP Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes/SST Sauveteur Secouriste du Travail, 1 régisseur général).



FINANCEMENT

Prise en charge directe de l'intervention par le Département.

Contact Service technique du spectacle vivant

Pascal Dumas 06 85 71 80 31 - padumas@herault.fr



Vivre ensemble et faire société



Thème Sport

Sport

Tous niveaux collège

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Les activités sportives menées sur le temps scolaire constituent un levier essentiel pour l'acquisition de compétences fondamentales, contribuant à la formation du citoyen de demain. Elles favorisent notamment :

- La coopération et l'entraide, en valorisant la richesse des différences (genre, handicap, culture...) (Sport / Inclusion) ;
- L'autonomie individuelle, par la connaissance et la maîtrise de son corps et de ses capacités (Sport / Santé);
- La sensibilisation aux enjeux écologiques, par l'adoption de comportements et de pratiques sportives durables (Sport / Environnement).



CADRE D'ÉLABORATION

- · Inscription du projet dans les objectifs proposés ci-dessus
- · Implication des enseignants en interdisciplinarité
- · Projet en lien avec le projet d'établissement

Ne sont pas éligibles les projets :

- portés par une association sportive, hors temps scolaire, qui concerneraient uniquement une classe/groupe section sportive,
- étant susceptible de se substituer à un cycle d'EPS.

Une attention particulière sera portée aux projets :

- qui proposent des initiatives d'inclusion dans et par le sport (prise en compte des publics spécifiques),
- qui mettent en valeur le territoire héraultais de proximité (prise en compte de la problématique des transports),
- qui intègrent dans le projet une démarche d'éco-responsabilité. Cet aspect peut être développé en lien avec la Maison départementale de l'Environnement (cf page 70).

La construction et l'implantation de ces projets pourront être élaborés en partenariat avec les éducateurs sportifs d'Hérault Sport.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts

Accompagnement technique montage du projet : Hérault Sport Frédéric Martin Tél : 04 67 67 38 00 frederic.martin@heraultsport.fr Service Politiques Educative : gestion administrative et financière

Voir carte répartition page 30

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Module Itinérance sportive SEGPA-Passa Meridia

6ème ou 5ème SEGPA



OBJECTIFS

Fédérer la classe autour d'une action de socialisation à partir de la pratique du VTT sur la Passa Meridia du département.



CADRE D'ÉLABORATION

Le projet se déroule sur une section de la la Passa Méridia et sur un des deux secteurs suivants:

- Col de Fontfroide Saint Gervais sur Mare
- Le Caylar Puéchabon

Conditions de mise en œuvre :

- **Préparation en amont avec Hérault Sport :** contact préalable obligatoire avant le dépôt de la demande pour vérifier l'opportunité et la faisabilité du projet (entente sur les conditions de mise en œuvre, choix de l'itinéraire...).
- Pratique du VTT en itinérance avec 1 à 2 séances d'entrainement avant le séjour, à réaliser à proximité du collège, les frais de transport pour ces séances d'entraînement ne pourront pas être financées.
- 3 jours et **2 nuitées minimum** sur un des secteurs proposés de la Passa Méridia.
- Engagement d'une participation minimale de 75 % des élèves de la classe au projet (le séjour pourra être annulé si le nombre d'élèves n'est pas suffisant le jour du départ).
- · Implication des enseignants dont EPS.
- Une approche environnementale peut compléter le projet (contact spécifique à prendre avec la Maison départementale de l'Environnement cf page 70).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 800 € (selon le nombre de nuitées) Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts

Hérault Sport : Accompagnement technique montage du projet

Emmanuel Dupin 06 08 82 55 60 - emmanuel.dupin@heraultsport.fr Frédéric Martin 04 67 67 38 00 - frederic.martin@heraultsport.fr

Service Politiques Educative : gestion administrative et financière Voir carte répartition page 30

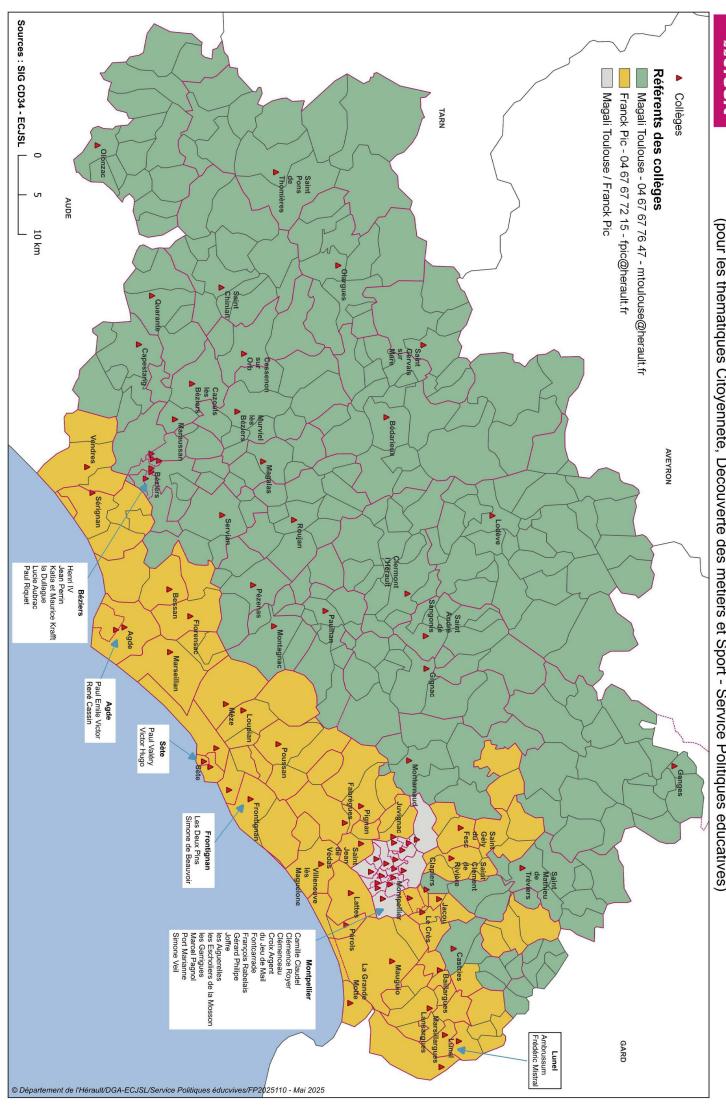
Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

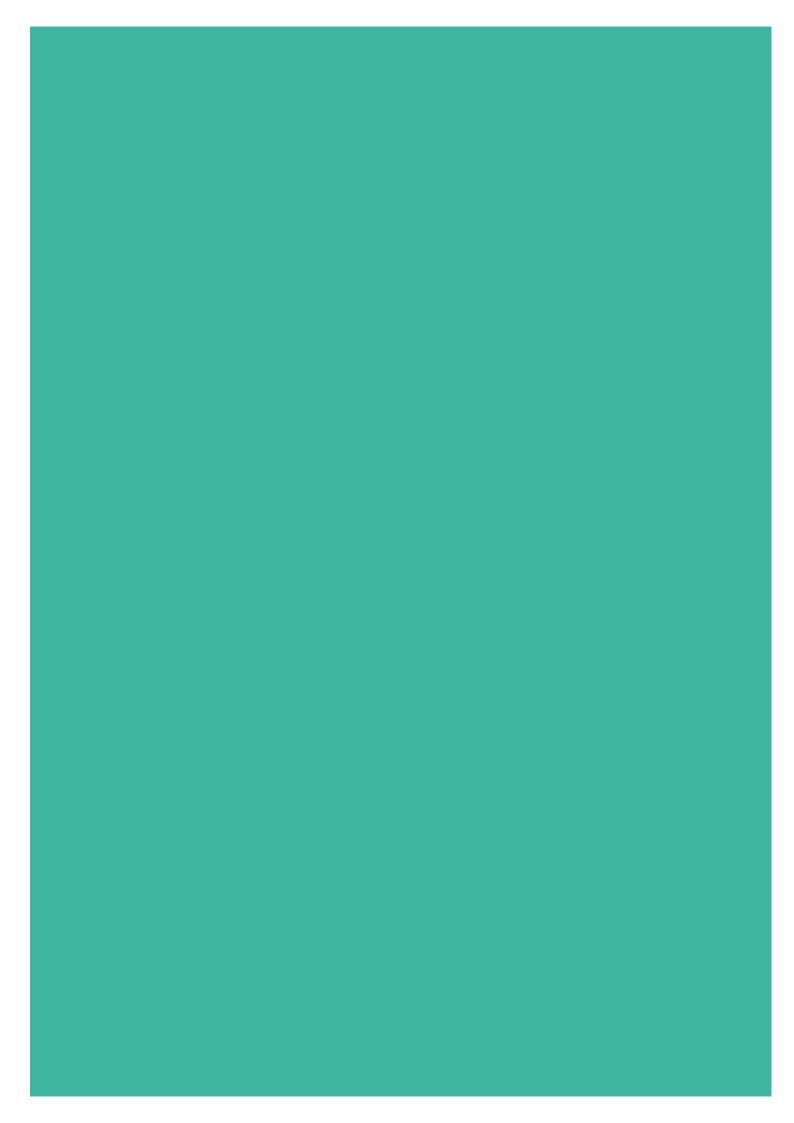




Référents territoriaux des collèges suivi des AET

(pour les thématiques Citoyenneté, Découverte des métiers et Sport - Service Politiques éducatives)





Bien appréhender son environnement



Thème

Education et développement durable

Faire des collégiens des acteurs du développement durable, les sensibiliser au respect et à la préservation de l'environnement.

Accompagner les jeunes héraultais dans la transition écologique et climatique.



Le service Maison départementale de l'environnement a pour vocation la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des scolaires et du grand public pour un développement durable. C'est aussi un lieu de ressources et de conseils pour les enseignants. Il coordonne l'ensemble des projets du dispositif AET « Environnement : éducation et développement durable » et soutient les collèges dans l'élaboration de leurs projets. Il contribue à aider les collèges et à construire des actions pérennes pour répondre à la circulaire EDD 2030 « Transition écologique » n° 2019-121 du 27-8-2019.

Construire son projet

La richesse des structures d'éducation à l'environnement dans l'Hérault permet de construire des projets d'une grande diversité qui répondent aux enjeux de la transition écologique : les milieux naturels (zones humides, milieux méditerranéens, espaces littoraux, espaces maritimes, forêts...), la biodiversité, les paysages et l'aménagement du territoire, le changement climatique, l'alimentation, la pollution, les énergies, les déchets, les sciences en environnement...

Le service Maison départementale de l'environnement propose le prêt d'expositions.

Information et réservation : claurent@herault.fr - 04 67 67 82 02



Pour découvrir la richesse du réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), l'annuaire des associations d'éducation à l'environnement de l'Hérault se trouve sur :

HTTP://COOPERE34.ORG/

Onglet « L'ASSOCIATION », puis « LES MEMBRES ».

Le changement climatique

Tous niveaux collège

Projet thématique à construire

Avec une augmentation régulière des températures, l'Hérault est particulièrement touché par les changements climatiques. Comprendre les enjeux du changement climatique et leurs impacts dans notre vie quotidienne devient primordial.

Comprendre comment nous émettons des gaz à effet de serre (GES), nous interroge sur nos modes de vie et leurs impacts souvent insoupçonnés. Cumulé aux autres problématiques environnementales : la pollution de l'air, de l'eau, des sols, la déforestation, la perte de biodiversité, la surexploitation des ressources, le changement climatique nous invite à questionner nos habitudes de vie et nos consommations.

Toutes les données collectées sont accessibles à tous sur le site de l'Observatoire Climatologie, Eau, Environnement et Littoral : <u>odee.herault.fr.</u> C'est un dispositif départemental de collecte, de sauvegarde, d'organisation, d'échange et de valorisation des données sur l'eau et l'environnement



OBJECTIFS

- Découvrir et comprendre comment son environnement est impacté par le changement climatique
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la lutte contre le changement climatique
- · Mettre en place des actions en faveur du climat
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Améliorer la connaissance du territoire départemental de ses enjeux au regard du changement climatique



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet Aide départementale d'un montant de 1100 € maximum comprenant :

- Participation au financement des intervenants.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en régie directe ou en complément des intervenants associatifs.
- Participation possible au coût du transport.



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Biodiversité, tous mobilisés



Projet thématique à construire

La biodiversité englobe toutes les espèces vivantes sur la Terre, leurs inter-relations ainsi que les différents gènes et écosystèmes. Cette biodiversité d'une grande richesse patrimoniale est aujourd'hui menacée par la surexploitation, la destruction et la fragmentation des habitats, l'introduction d'espèces envahissantes ou encore les pollutions.

Comprendre le rôle de la biodiversité et l'importance de sa préservation est aujourd'hui indispensable si l'on souhaite pouvoir bénéficier de tous les avantages qu'elle nous procure. L'être humain, dans sa manière d'agir, a un rôle majeur à jouer dans sa protection et sa conservation. Il est donc primordial d'identifier notre rôle, et la manière dont il agit de façon positive ou négative sur celle-ci. Le Département a engagé de nombreux projets en faveur de la biodiversité dans tous ses champs d'activités : le plan « Abeille et pollinisateurs », ainsi que des actions en faveur de certaines espèces telles que les chiroptères ou la cistude d'Europe, la prise en compte de la biodiversité dans le domaine agricole, dans l'aménagement du territoire...



OBJECTIFS

- · Sensibiliser les élèves à la richesse de la biodiversité héraultaise
- Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité
- · Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs en faveur de la biodiversité
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Découvrir et comprendre son environnement, améliorer sa connaissance du territoire départemental



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- · Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- · Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet Aide départementale d'un montant de 1100 € maximum comprenant :

- · Participation au financement des intervenants.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en régie directe ou en complément des intervenants associatifs.
- Participation possible au coût du transport.



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Enjeux du littoral Héraultais



Projet thématique à construire

Avec ses 90 kms de côte, le <u>littoral héraultais</u> est principalement caractérisé par une succession de lagunes, séparées de la mer par des cordons de sable, souvent fragiles, les lidos. Ces lagunes sont des réservoirs de biodiversité et les écosystèmes sous-marins avec une dominante de fonds sableux sont également d'une grande richesse.

L'ensemble de ces ressources se fragilisent, se raréfient, et s'épuisent localement en raison de la pression urbaine et touristique qu'elles subissent. Une part importante de l'économie de l'Hérault repose sur le tourisme maritime. Les risques naturels littoraux sont connus depuis (risque de submersion marine, d'érosion du trait de côté...) et l'effet de ces risques a été considérablement accru en raison de l'urbanisation et de l'impact des enjeux socio-économiques en bord de mer. Le littoral de l'Hérault subit de plus en plus les effets du changement climatique qui vont accroître sa vulnérabilité.



OBJECTIFS

- · Découvrir les richesses du littoral héraultais
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable
- Mettre en place des actions en faveur de l'environnement et du développement durable
- Découvrir et comprendre son environnement
- · Améliorer la connaissance du territoire départemental



MODALITÉS

- · Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet Aide départementale d'un montant de 1100 € maximum comprenant :

- · Participation au financement des intervenants.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en régie directe ou en complément des intervenants associatifs.
- Participation possible au coût du transport.



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Gestion de l'eau





Projet thématique à construire

Dans l'Hérault, 96% de l'eau du robinet provient du sous-sol. Une richesse géologique exceptionnelle, garantit la disponibilité d'une eau potable d'excellente qualité.

C'est dans ce contexte et riche d'une diversité des paysages structurés en partie par l'eau que le Conseil départemental tient à valoriser autant ses patrimoines géologiques que ses ressources en eau.

Toutes les informations concernant la démarche « **Géoparc Terre d'Hérault »** sont sur le site : https://geoparc.herault.fr/»

Les élèves sont aussi des acteurs écoresponsables dans la lutte contre le gaspillage et la pollution de l'eau.

Toutes les données collectées sont accessibles à tous sur le site de l'Observatoire Climatologie, Eau, Environnement et Littoral : <u>odee.herault.fr</u>

C'est un dispositif départemental de collecte, de sauvegarde, d'organisation, d'échange et de valorisation des données sur l'eau et l'environnement.



OBJECTIFS

- · Comprendre l'impact de l'activité humaine sur la qualité et la quantité d'eau
- Réduire la consommation d'eau dans l'établissement
- Sensibiliser aux éco-gestes afin de les intégrer dans le quotidien de tous
- Mettre en place des actions en faveur de la gestion de l'eau dans le collège
- · Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable
- Améliorer la connaissance du territoire départemental



MODALITÉS

- · Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet Aide départementale d'un montant de 1100 € maximum comprenant :

- Participation au financement des intervenants.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en régie directe ou en complément des intervenants associatifs.
- Participation possible au coût du transport.



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

De la terre à l'assiette



Projet thématique à construire

L'agriculture et l'alimentation ont des impacts souvent importants sur l'environnement (déforestation, désertification, pollution des eaux, etc.).

Comprendre les liens entre alimentation, environnement et santé permet d'agir en conséquence et de limiter les effets négatifs tout en valorisant une biodiversité salutaire.



OBJECTIFS

- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables.
- Découvrir l'origine des aliments et les circuits courts.
- Mettre en place des actions en faveur de l'environnement et du développement durable.
- Découvrir et comprendre son environnement.
- Améliorer la connaissance du territoire départemental.
- Favoriser l'acquisition de comportements responsables et favorables à la santé.
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable.»



MODALITÉS

- · Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- · Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers

Ressources archives départementales

Prêt possible de l'exposition et de la mallette pédagogique

«Mémoire de bouche - Bien se nourrir dans l'Hérault - Un défi hier comme aujourd'hui»

Information et réservation : serv-educa.archives@herault.fr

Ce projet peut être articulé avec la thématique « Sport » axe Sport / Santé <u>page 28</u> (lien alimentation / activités physiques).



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet Aide départementale d'un montant de 1100 € maximum comprenant :

- · Participation au financement des intervenants.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en régie directe ou en complément des intervenants associatifs.
- Participation possible au coût du transport.



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Prévention déchets : zéro déchet



Projet thématique à construire

Axée sur la sensibilisation au développement durable et la lutte contre les gaspillages ainsi qu'à la protection des ressources naturelles, cette thématique invite chaque classe à mettre en place une ou plusieurs actions pour limiter son impact environnemental dans son collège.

Pour favoriser la réduction des déchets, il faut se questionner sur sa propre consommation afin de réduire le déchet à la source, et tendre vers le Zéro déchet. Ainsi nous pourrons réduire notre impact sur les ressources naturelles.

Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la « Prévention déchets » au sein de leur établissement et dans leur vie quotidienne.



OBJECTIFS

- · Réfléchir à sa consommation
- Mettre en place des actions en faveur de la réduction de déchets
- · Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la prévention déchets
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- · Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet Aide départementale d'un montant de 1100 € maximum comprenant :

- Participation au financement des intervenants.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en régie directe ou en complément des intervenants associatifs.
- · Participation possible au coût du transport.



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

À la découverte des Espaces Naturels Sensibles héraultais (ENS)



Projet thématique à construire

Le réseau actuel des sites ENS, propriétés du Conseil départemental, est constitué de **110 sites ou domaines** soit près de 9400 hectares.

Les ENS ont pour objectifs:

- De préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et les zones naturelles d'expansion des crues, et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels.
- D'être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.



OBJECTIFS

- Découvrir les ENS héraultais, acquis et entretenus par le Département, et leurs enjeux spécifiques.
- Comprendre le fonctionnement des milieux naturels, les habitats qu'ils offrent et les espèces qui y vivent, l'empreinte de l'Homme sur la Nature et la gestion équilibrée des milieux (agriculture, pastoralisme, gestion forestière...) intégrant les enjeux naturels des sites.
- Sensibiliser les élèves à la richesse de l'ENS et sa biodiversité.
- · Observer et comprendre l'évolution du paysage.
- Découvrir et comprendre l'histoire d'un site en fonction de ses usages actuels ou passés.
- Faire des collégiens de l'Hérault des acteurs de leur territoire et des ambassadeurs de la biodiversité au sein de leur établissement et dans leur vie quotidienne.



MODALITÉS

- Contact au préalable avec l'équipe d'animation de la Maison départementale de l'Environnement pour définir les interventions.
- Identifier le site « <u>Espaces Naturels Sensibles</u> » le plus proche de l'établissement (https://herault.fr/299-les-espaces-naturels.htm) ou <u>le domaine départemental</u> Ce projet peut être articulé avec la thématique «Sport» axe Sport / Environnement <u>page</u> 28 qui aborde la sensibilisation aux enjeux écologiques dans la pratique sportive.



FINANCEMENT

Subvention départementale d'un montant de 1100 € maximum :

- Si intervention d'une association pour la découverte d'un Espace Naturel Sensible.
- Participation financière du collège à hauteur de 20 % minimum du coût total du projet.
- Si intervention de la Maison départementale de l'environnement pour la découverte d'un Espace Naturel Sensible (voir annexe page 42).

Participation financière du collège : à hauteur de 20 % minimum du coût total du transport.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr Béatrice Noizet 04 67 67 82 27 - bnoizet@herault.fr

À la découverte des Espaces Naturels Sensibles héraultais (ENS)

Les agents de la Maison Départementale de l'Environnement proposent et animent, des animations sur les Espaces Naturels Sensibles ci-dessous :

1 - Domaine départemental de Restinclières (Commune de Prades-le-Lez)

Thèmes abordés : L'eau, l'Homme et le Milieu/ Agroforesterie, jardin et rucher / Géologie et lecture de paysage/ Découverte et comparaison de différents écosystèmes.

2 - Domaine départemental du Fesquet (Commune de Cazilhac)

Thèmes abordés : L'eau, l'Homme et le milieu / Découverte d'un écosystème en zone humide.

3 - Domaine départemental du Mas Neuf (Commune de Claret)

Thèmes abordés : Géologie et lecture de paysage / Découverte d'un écosystème, la garrigue.

4 - Domaine départemental de Villeneuvette (Commune de Villeneuvette)

Thèmes abordés : L'eau, l'Homme et le milieu / Découverte et comparaison de différents écosystèmes.

5 - Domaine départemental de Savignac (Commune de Thézian-lès-Béziers)

Thèmes abordés : L'eau, l'Homme et le milieu / Découverte et comparaison de différents écosystèmes.

6 - Domaine départemental de Saint-Sauveur (Commune de Saint-Clément-de-Rivières)

Thèmes abordés : Géologie et lecture de paysage / Découverte et comparaison de différents écosystèmes

7 - Domaine départemental de Roussières (Commune de Viol-en-Laval)

Thèmes abordés : l'Homme et le milieu (pastoralisme) / Découverte d'un écosystème, la garrigue.

8 - Domaine départemental de Bayssan (Commune de Béziers)

Thèmes abordés : Découverte d'un écosystème : le bois sacré.

9 - Domaine départemental du Salagou (Communes de Liausson, Salasc, Mérifon et Carlencas-et-Levas)

Thèmes abordés : Géologie, gestion de l'eau, découverte d'un écosystème en zone humide.





S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture



Education artistique et culturelle

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - MODE D'EMPLOI			
LES CHEMINS DE LA CULTURE	LE GOÛT DE LIRE	HISTOIRE, PATRIMOINE ET MEMOIRE	
 Collège au cinéma 6/5ème et/ou 4/3ème Les territoires de l'art contemporain 3ème Projet de pratique artistique théâtre Tous niveaux Projet de pratique artistique audiovisuel (Segpa) Re-création/révéler l'espace Architecture/arts visuels 5ème /4ème 	Tous niveaux • Dis-moi dix mots • BD ou Illustration • Conte ou écriture	parmi les 7 propositions • Vivre la guerre en Hérault (1939-1945) : classe culturelle numérique • À la découverte du Moyen Âge • Mémoire de Géoparc : un espace naturel et son histoire • Collège et patrimoine • Femmes d'engagements pendant la Seconde Guerre mondiale • La fin de la Shoah • De la Paillade à la Mosson, histoire d'un territoire	
SUIVI	SUIVI	SUIVI	
Direction de la Culture Service Education artistique et Développement culturel	Direction de la Lecture publique Service Transversalité	Direction générale Archives Patrimoine et Mémoire Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique	
Cécile Maillot 04 67 67 77 68	Guillaume Marza 04 67 67 36 37	Pascale Grossetti 04 67 67 37 33	
cmaillot@herault.fr	gmarza@herault.fr	pgrossetti@herault.fr	
	Magalie Risticoni 04 67 67 36 24		
	mristiconi@herault.fr		

S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture



Thème Les chemins de la culture

Parcours Collège au cinéma





OBJECTIFS

- Elargir et enrichir l'approche des arts cinématographiques par les élèves en suscitant leur curiosité et leur regard critique.
- Découvrir en salle de cinéma, une sélection de trois œuvres cinématographiques diversifiées et présentées dans leur format d'origine.
- Rencontrer des spécialistes et professionnels du cinéma lors de deux séances d'atelier en classe.



MODALITÉS

- **1. Avant dépôt du projet :** prise de contact avec Les Chiens Andalous pour s'assurer des conditions de réalisation.
- **2. Formation** des enseignants.
- **3. Projections de trois films en salle de cinéma,** dossier pédagogique fourni au préalable La sélection des films répond à 2 niveaux de classes : 6°/5° 4°/3°.
- 4. 4h d'ateliers thématiques en classe qui complètent les projections :
- 2h d'analyse filmique / 2h de rencontre avec un professionnel du cinéma.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- 60% des frais de transport des élèves, plafonnés à 350 €
- L'atelier d'analyse filmique (en classe) : 2h d'intervention d'un professionnel, soit 104 €
- L'atelier de rencontre avec un professionnel du cinéma (en classe) : 2h, soit 104 €

Participation financière du collège :

- Entrées au cinéma, soit 9 € par élève : 3 x 3 € par séance
- Financement complémentaire des transports des élèves
- Frais de déplacements des deux intervenants professionnels



FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le Rectorat organise avec Les Chiens Andalous une journée de formation spécifique destinée aux enseignants inscrits dans le parcours.

Coordination

Association Les chiens Andalous / Cinéma diagonal Monica Nassif 04 67 58 89 47 - m.nassif@cinediagonal.com

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Parcours Les territoires de l'art contemporain





OBJECTIFS

- Découvrir et se familiariser avec un lieu de création et de diffusion d'art contemporain.
- · Aborder des œuvres originales et des esthétiques différentes.
- · Rencontrer et échanger avec des artistes et des professionnels des Arts visuels.



MODALITÉS

- **1. Avant dépôt du projet :** prise de contact avec le lieu culturel partenaire envisagé pour s'assurer de la capacité d'accueil et des conditions de réalisation.
- **2. Rencontre préparatoire** entre professeur et service des publics du lieu pour élaborer le programme.
- 3. Découverte du lieu : visite guidée et médiation autour des œuvres. Durée : 2h à 2h30.
- **4. Rencontre avec un artiste** associé au lieu partenaire. Durée : 2h en classe.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Coût forfaitaire classe pour la visite : MRAC 35 € / CRAC, FRAC et MO.CO (gratuité).
- 60 % des frais de transports des élèves plafonnés à 200 €
- Intervention de l'artiste associé en classe : 156 €

Participation financière du collège :

Financement complémentaire du transport des élèves



LIEUX PARTENAIRES

Montpellier

FRAC Fonds Régional d'Art Contemporain

Gaëlle Saint Cricq, Chargée des publics 04 11 93 11 64 - se@frac-om.org

MO.CO. Montpellier Contemporain

Fanny Berquière, Chargée de projets scolaires 04 99 58 28 05 - fannyberquiere@moco.art

Sète

CRAC Centre Régional d'Art Contemporain

Vanessa Rossignol, Responsable du service des publics 04 67 74 89 69 vanessa.rossignol@laregion.fr

<u>Sérignan</u>

MRAC Occitanie- Musée régional d'art contemporain

Anaïs Bonnel, Chargée du développement des publics et du service éducatif 04 67 17 88 95 - anais.bonnel@laregion.fr

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Projet de pratique artistique Théâtre



Jeux de voix : le théâtre contemporain écrit pour la Jeunesse



OBJECTIFS

- Favoriser la découverte des écritures théâtrales Jeunesse et la rencontre avec un artiste professionnel.
- Expérimenter, s'initier à la pratique artistique théâtrale, avec sa classe par une approche concrète et sensible du texte.



DÉROULEMENT

- 1. Découverte avec le comédien d'un corpus de textes et choix collégial en classe.
- 2. Appropriation du texte et sa mise en jeu :

lire du théâtre à voix haute, mise en espace et en corps : oralité, spatialité, choralité, rythme, dramaturgie..., faire entendre le texte, appréhender le travail du comédien.

3. Restitution

MODALITÉS



- Conçu par un ou des enseignants, le projet s'appuie sur une démarche partenariale impliquant l'artiste intervenant.
- La durée du projet est à minima de 16 heures, les séquences d'intervention sont à minima de 2 heures consécutives.
- Le budget prévisionnel doit être équilibré et prendre en compte une participation du collège au financement du coût d'intervention nécessaire au projet.
- Les artistes proposés doivent être reconnus pour leurs compétences et capacités d'intervention auprès des collégiens et attester d'une démarche professionnelle de création et de diffusion récente.

Exemple de textes de théâtre contemporain pour la jeunesse (ressources en ligne) :

Bibliographie sur la thématique « Théâtre jeunesse et citoyenneté », proposée par Marie Bernanoce, professeur d'université, en lien avec l'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale.

Les œuvres jeunesse - CANOPE

Théâtrales Jeunesse

Les grands prix de littérature dramatique jeunesse

101 textes proposés par Sylvain Levey

FINANCEMENT



Aide départementale au collège :

- Le financement des heures d'interventions de l'artiste au coût horaire de 52 € TTC, ne pourra excéder 16 heures (14h face élèves et 2h de préparation pour l'artiste)
- Frais de déplacement de l'intervenant : 0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 €.

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût d'intervention nécessaire au projet.

Suivi du projet

Sylvie Deshayes, Conseillère Théâtre 04 67 67 77 58 - sdeshayes@herault.fr

Projet de pratique artistique Audiovisuel

1 classe par collège 4 collèges max

Toute la lumière sur les Segpa



Public : Classe de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

OBJECTIFS

- Expérimenter, s'initier ou approfondir la pratique artistique audiovisuelle, avec sa classe.
- Réaliser un court métrage qui permet la découverte des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.
- Valoriser les élèves en Segpa au sein de leur établissement grâce à un projet artistique et culturel.



MODALITÉS

- Avant dépôt du projet : prise de contact avec Occitanie Films pour s'inscrire dans ce dispositif national et s'assurer des conditions de réalisation.
- Projet conçu et porté par deux enseignants à minima.
- Le budget prévisionnel doit être équilibré, il inclut des cofinancements du collège et d'Occitanie Films.
- Présenter clairement les objectifs visés en précisant la durée d'intervention nécessaire à sa réalisation, les conditions de mise en œuvre et de valorisation envisagées.
- Le projet est mené par des artistes professionnels mobilisés par Occitanie Films.
- Les séquences d'intervention sont à minima de 2 heures consécutives.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement de 32 heures d'interventions des artistes au coût horaire de 52 € TTC sur les 36 heures prévues en classe.
- Frais de déplacement de(s) intervenant(s) : 0,29 € /km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 €.

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût d'intervention nécessaire au projet (préparation, bilan et post-production réalisé par l'artiste intervenant)

Participation complémentaire d'Occitanie Films en fonction du projet.

Contact

Pôle régional d'Éducation aux images, Occitanie films-site de Montpellier Amélie Boulard 06 02 71 27 74 - amelie@occitanie-films.fr http://toutelalumieresurlessegpa.com/

Suivi de projet

Gilles Navarro Conseiller arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Dispositif architecture et arts visuels

Re-création, révéler l'espace





OBJECTIFS

- Introduire une culture architecturale dans le collège.
- Favoriser le dialogue entre professionnels de l'architecture et artistes issus des Arts visuels.
- Sensibiliser les classes à l'environnement architectural de leur collège.
- · Développer un projet éphémère dans l'espace du collège.



MODALITÉS

- **1- Avant le dépôt du projet :** contact préalable avec le conseiller Arts visuels au Département qui s'assure des conditions de réalisation avec le C.A.U.E : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.
- **2- 6 heures de sensibilisation (3 fois 2 heures)** à l'architecture et au cadre de vie du collège (analyse et ressenti des espaces) conduite par le C.A.U.E en relation étroite avec les enseignants porteurs du projet.
- 3- Phase de réalisation (18 heures) : menée avec un artiste tout au long du processus
- 6 heures de définition du projet de transformation : en s'appuyant sur ce travail préparatoire, un artiste plasticien / photographe /vidéaste définira avec la classe concernée le projet de transformation éphémère d'un espace du collège,
- 8 heures de réalisation du projet en relation avec l'artiste,
- · 4 heures de finalisation et restitution du projet.

Conditions:

- Choix de l'intervenant en concertation avec le conseiller arts visuels,
- Priorité donnée au renouvellement des collèges bénéficiaires,
- Implication d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire dans le projet.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement des 18 heures d'interventions de l'artiste au coût horaire de 52 € TTC
- Frais de déplacement de l'artiste (0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310€)
- Participation aux frais techniques de réalisation dans la limite de 700 €

Participation financière du collège :

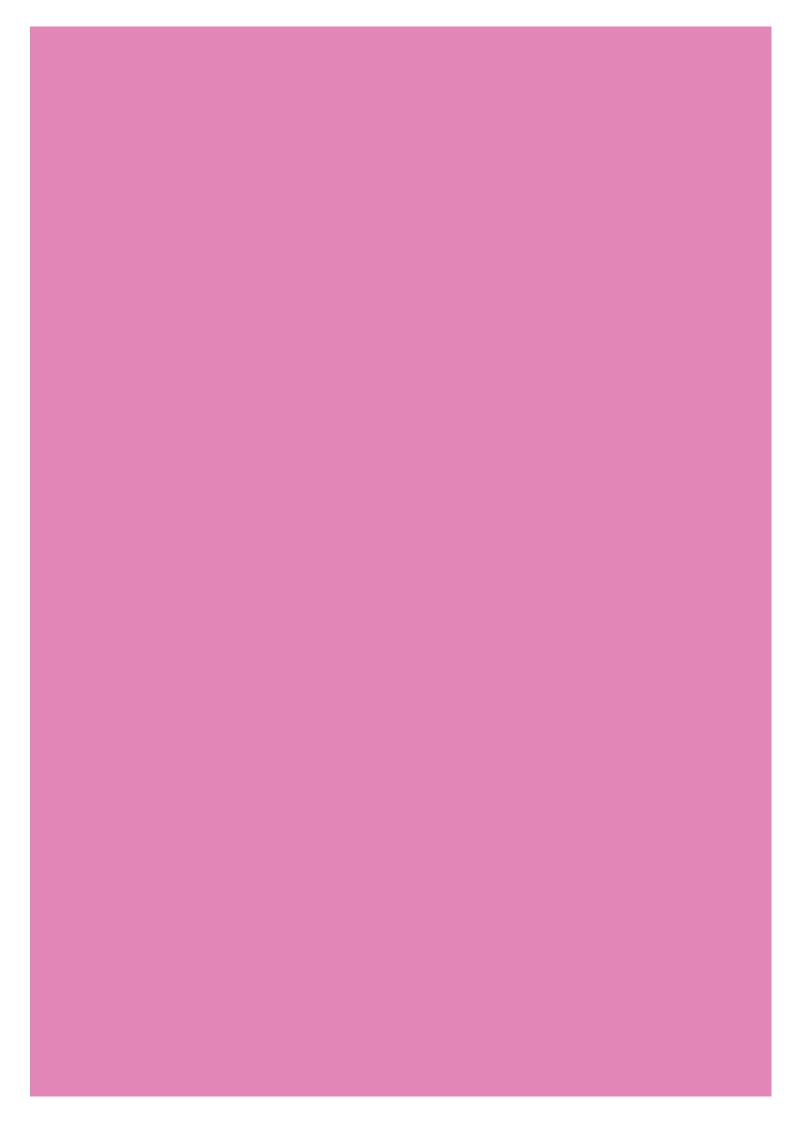
• Participation à la charge du collège à minima de 300 € : frais techniques de réalisation

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr Partenaire associé C.A.U.E:

Anne Verdier, architecte conseillère, référente sensibilisation 04 99 13 37 06 anne.verdier@caue34.fr





S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture



Thème Goût de lire

Accompagnement et suivi dans...

TROIS PROJETS AU CHOIX

- **BD ou Illustration :** de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 12 h d'intervention.
- **Dis-moi 10 mots :** de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 20 h d'intervention.
- Conte ou écriture : de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 12 h d'intervention.

Ces 3 parcours s'inscrivent dans une démarche concertée avec le professeur documentaliste et bénéficient d'un accompagnement par le coordinateur du dispositif le « Goût de lire ».

Contact conseillé avant le dépôt du projet et au moment du choix de l'intervenant. Ces projets se déroulent sur le temps scolaire.

Le taux horaire est de 60 €/h TTC pour les auteurs intervenants.

Le nombre de collèges bénéficiaires est limité au vu de l'ensemble des projets déposés.

Contacts

CD34 - Service Transversalité

Suivi : Guillaume Marza Coordinateur du dispositif le « Goût de lire » 07 88 06 80 74 - gmarza@herault.fr

DSDEN - Direction Académique des services de l'Education nationale En attente nouveau coordonnateur.



Conte ou Ecriture





OBJECTIFS

- Construire un projet avec un artiste qui apporte ses connaissances et son savoir-faire.
- Permettre aux élèves de s'initier au conte sous une forme d'écriture et/ou d'oralité.



MODALITÉS

Echanges préparatoires entre l'enseignant et l'intervenant pour élaborer le projet :

- séances de 2 heures consécutives préconisées,
- implication du professeur-documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers production attendue de la part des élèves.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

• Financement des 12 heures d'intervention de l'artiste à hauteur de 720 € (60 € x 12h) et prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 € maximum.

Participation financière du collège :

À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers,
 à hauteur de 20% minimum du coût d'interventions nécessaires au projet.



INTERVENANTS

Artiste professionnel reconnu pour ses compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 07 88 06 80 74 - gmarza@herault.fr Magalie Risticoni, Bibliothécaire 06 49 87 46 97 - mristiconi@herault.fr



BD ou Illustration

Tous niveaux 1 classe par collège



OBJECTIFS

• Proposer des ateliers d'adaptation, de réinterprétation et de mise en dessin de textes littéraires.

A partir d'un texte de littérature jeunesse contemporaine, d'un texte de littérature classique ou d'une bande-dessinée.

- Apporter connaissances du métier et savoir-faire d'un illustrateur jeunesse et de bande-dessinée.
- Faciliter le travail de productions des élèves dans le but d'une réalisation commune qui pourra donner lieu à une exposition au sein du collège.



MODALITÉS

- Echanges préparatoires entre le professeur et l'intervenant pour élaborer le projet :
- séances de 2 heures consécutives préconisées,
- implication du professeur-documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers,
- production attendue de la part des élèves.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

• Financement des 12 heures d'intervention de l'artiste à hauteur de 720 € (60 € x 12h) et prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 € maximum.

Participation financière du collège :

 À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers à hauteur de 20% minimum du coût d'intervention nécessaire au projet.



INTERVENANTS

- · Reconnu pour ses compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.
- Il doit avoir publié au moins une œuvre dans une maison d'édition.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 07 88 06 80 74 - gmarza@herault.fr Magalie Risticoni, Bibliothécaire 06 49 87 46 97 - mristiconi@herault.fr

Dis-moi 10 mots

Tous niveaux 1 classe par collège



OBJECTIFS

• Associer un auteur romancier, poète, scénariste... et un artiste photographe, artiste plasticien ou numérique, comédien, metteur en scène...

Autour des 10 mots sélectionnés par la « Caravane des Dis-mots ».

• S'appuyer sur ces 10 mots pour créer un objet artistique singulier.



MODALITÉS

- Un temps d'écriture de 10 h avec l'intervenant associé à un autre temps de création :
 - Ecriture et art plastique.
 - Ecriture et photographie.
 - Ecriture et mise en voix (théâtre/Slam/musique).
- Echanges préparatoires entre le professeur et les intervenants pour élaborer le projet :
- 10 h d'écriture menées par l'auteur en collaboration avec l'équipe pédagogique,
- une séance commune programmée avec les deux artistes, à mi-parcours qui permet le relais du projet avec le second intervenant qui assure également 10 h d'intervention,
- · Des séances de 2 h consécutives préconisées,
- Une implication du professeur documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers,
- Une production attendue de la part des élèves.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

• Financement des 20 heures d'intervention des artistes à hauteur de 1 120 € : 60 € x 10 h pour l'auteur et 52 € x 10 h pour l'artiste.

Prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 Km aller, plafonnés à 310 € maximum.

Participation financière du collège :

• À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers, à hauteur de 20% minimum du coût d'interventions nécessaires au projet.

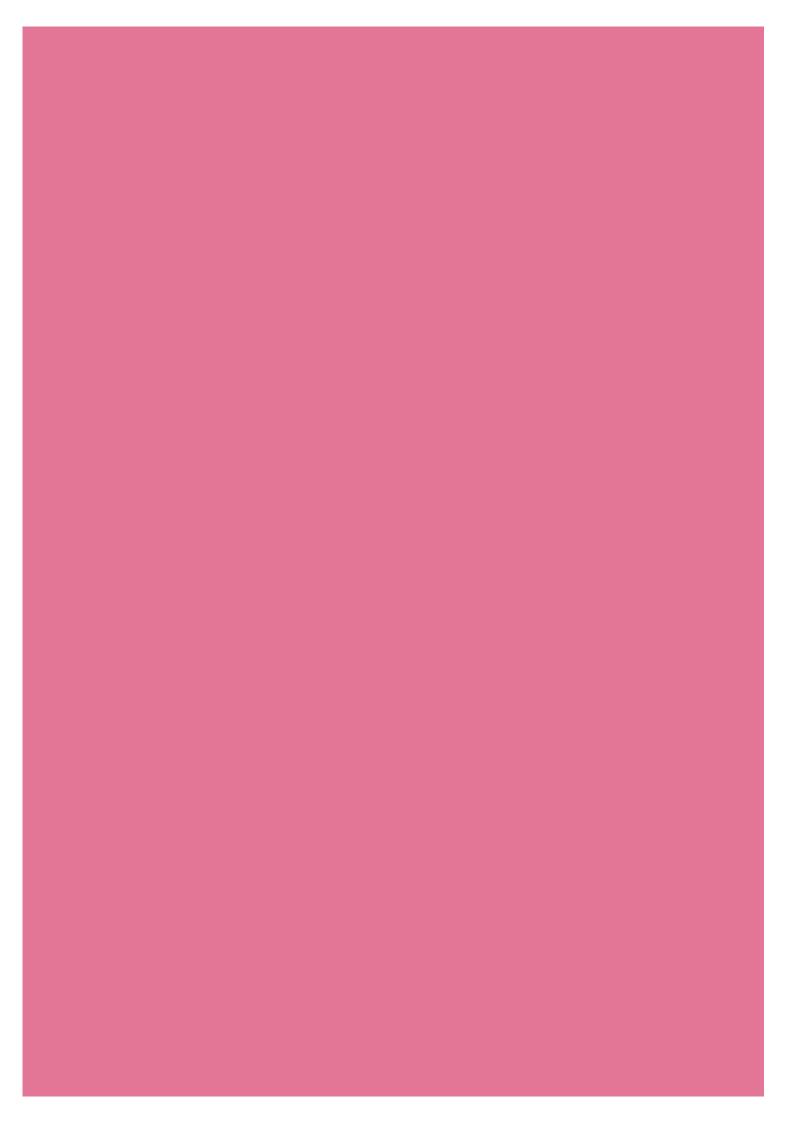


INTERVENANTS

Reconnus pour leurs compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 07 88 06 80 74 - gmarza@herault.fr Magalie Risticoni, Bibliothécaire 06 49 87 46 97 - mristiconi@herault.fr



S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture



Thème Histoire, Patrimoine et Mémoire

Module

Vivre la guerre en Hérault (1939-1945) : classe culturelle numérique



Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 7 collèges du département. L'appel à projet est accessible sur le site des Archives départementales.



OBJECTIFS

- Découvrir des documents d'archives de différentes natures et différents supports.
- Visiter des lieux patrimoniaux et découvrir différentes esthétiques artistiques produites à l'époque contribuant à plusieurs champs de l'EAC.
- Acquérir des capacités d'argumentation respectueuses d'autrui dans le commentaire des réalisations des autres classes participantes et ainsi favoriser le respect de l'altérité.



MODALITÉS

De novembre 2025 à mai 2026, 7 classes de collège du département travaillent à partir de consignes rédigées par un expert, via une plateforme numérique, autour de la Seconde Guerre mondiale.

Ils produisent des travaux interdisciplinaires consultables en ligne, favorisant ainsi émulation et respect des productions de l'autre. Une restitution en présentiel de toutes les classes est prévue en mai 2026.



INTERVENANTS

- Services du Département : médiateur des Archives départementales.
- · Médiateurs des lieux culturels.



FINANCEMENT

L'aide départementale porte sur :

Les frais liés à la mise à disposition des 7 classes de la plateforme numérique et l'intervention des médiateurs et une aide de 200 € par classe pour la visite d'un lieu mémoriel choisi parmi la liste proposée par les Archives départementales.

Participation financière du collège :

Les frais de transport, le jour de la restitution qui se déroulera à Montpellier (fin mai 2026).

Direction Archives, Patrimoine et Mémoire Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique Pascale Grossetti 0467673733 - pgrossetti@herault.fr serv-educa.archives@herault.fr



Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département. L'appel à projet est accessible sur le site des Archives départementales.



OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances des élèves sur le Moyen Âge par une approche historique et artistique.
- Faire découvrir aux élèves des documents originaux illustrant localement la période historique.
- Initier à une pratique artistique représentative d'un savoir-faire du Moyen Âge.
- Favoriser l'accès au patrimoine historique médiéval du département et à la pratique artistique.



MODALITÉS

- · Atelier interactif assuré par un médiateur des Archives départementales.
- Atelier de pratique artistique avec un intervenant en classe.
- · Visite d'un site patrimonial héraultais (Valmagne ou Saint-Guilhem-le-Désert).
- · Ressources pédagogiques empruntables : «mallette et reproduction de documents»



INTERVENANTS

- Services du Département : médiateur des Archives départementales.
- Intervenants artistiques (calligraphie et/ou musique médiévale...).
- Guides de l'abbaye de Valmagne ou service éducatif de la Vallée de l'Hérault (Saint-Guilhem-le-Désert).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales (notamment pour les établissements situés dans la métropole de Montpellier).
- Les frais de transport sont pris en charge dans la limite de 200 € par établissement pour un déplacement.
- L'intervenant artistique en calligraphie / enluminure est pris en charge par le Département.

Participation financière du collège :

· L'intervention artistique en musique médiévale.

Contact

Pascale Grossetti 0467673733 - pgrossetti@herault.fr serv-educa.archives@herault.fr

Module Mémoire de Géoparc : un espace naturel et son histoire



Terres d'Hérault

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département. L'appel à projet est accessible sur le site des Archives départementales.



OBJECTIFS

- Proposer un parcours culturel et scientifique axé sur le Géoparc : son histoire et son patrimoine.
- Sensibiliser aux événements historiques du XX^e siècle et au patrimoine industriel à travers la collecte de témoignages oraux.
- Découvrir la technique de l'entretien et de l'enregistrement sonore.



MODALITÉS

- Atelier conçu en partenariat avec une association spécialisée en collecte orale.
- Atelier des Archives départementales thématique patrimoine industriel ou lecture de paysage.



INTERVENANTS

- Services du Département : médiateur des Archives départementales.
- Association de collecte de mémoire orale.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales (notamment pour les établissements situés dans la métropole de Montpellier).
- L'intervention de l'association spécialisée en collecte orale est intégralement prise en charge par le Département.

Participation financière du collège :

• Les frais de transport liés aux déplacements sur site patrimonial sont à la charge de l'établissement.

Direction Archives, Patrimoine et Mémoire Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique Pascale Grossetti 0467673733 - pgrossetti@herault.fr serv-educa.archives@herault.fr



OBJECTIFS

- Eveiller l'intérêt des élèves à l'archéologie et au patrimoine antique du département de l'Hérault.
- Découvrir un lieu site archéologique, monument, musée.
- Comprendre son histoire grâce à une visite approfondie du site.



MODALITÉS

- **1. Avant dépôt du projet :** prise de contact avec le lieu culturel partenaire pour s'assurer de sa faisabilité.
- **2. Préparation du projet :** adaptation des contenus de la visite au projet pédagogique, l'organisation de la journée s'anticipe avec les services des publics et/ou les professeurs missionnés des services éducatifs partenaires.
- **3. Découverte du lieu :** lors d'une journée, visite guidée de 2h et atelier pédagogique de 2h animés par le service éducatif.
- 4. Valorisation du projet : synthèse et restitution libre et définies par chaque enseignant.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Montant de la prestation du service éducatif (visite du site et atelier pédagogique) limité à 5 € par élève.
- 60 % des frais de transport des élèves : aide plafonnée à 200 €.

Participation financière du collège :

- · Financement complémentaire du transport des élèves.
- Possibilité de compléter la prestation du service éducatif au-delà des 5€ par élève

Direction Archives, Patrimoine et Mémoire Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique Pascale Grossetti 0467673733 - pgrossetti@herault.fr



LIEUX PARTENAIRES

Agde

Musée de l'Ephèbe et d'archéologie sous-marine

serv-educa.archives@herault.fr

Nolwenn Mary, médiatrice culturelle 04 67 94 69 72

resa.musees@ville-agde.fr

Murviel-lès-Montpellier

Site archéologique du Castellas-Musée Paul Soyris

Service des publics :

04 99 54 78 29 - museearcheo@murviel.fr **Médiateur :** r.gresset@montpellier3m.fr

Professeur référent :

Nicolas-Thierry.De-Craene@ac-montpellier.fr

Module Collège et patrimoine

Nveau 6ème

Nissan-lez-Ensérune

Oppidum et musée archéologique d'Ensérune

responsable du SE : Vincent Duménil réservations : V. Duménil et Christel Lavène 04 67 32 60 36

educatif.enserune@monuments-nationaux.fr **Professeur référent :**

laurent.galy@ac-montpellier.fr

Lattes

Site archéologique Lattara -Musée Henri Prades

Nathalie Cayzac, Anne-Claire Labouille-Soulages, Florence Mourot, Romain Gresset, médiateurs du SE 04 99 54 78 20 ou 04 99 54 78 24

museelattes.publics@montpellier3m.fr

Professeurs référents:

Nicolas-Thierry.De-Craene@ac-montpellier.fr mederic.mora-zapata@ac-montpellier.fr

Lodève

Service éducatif musée-patrimoine

Myriam Chollet, responsable du SE : 04 11 95 02 16

scolaires.museepatrimoine@lodevoisetlarzac.fr

Loupian

Musée gallo-romain Villa-Loupian

Julien Fargier, SE - 04 67 18 68 18 j.fargier@agglopole.fr villaloupian@agglopole.fr

Professeur référent :

fabienne.cazassus@ac-montpellier.fr

Villetelle

Musée et site archéologique d'Ambrussum

Emilie Beaudon, responsable du SE 04 67 02 22 33 e.beaudon@paysdelunel.fr



Femmes d'engagements pendant la Seconde Guerre mondiale : créez votre parcours urbain

Nveau 3ème Histoire, Patrimoine et Mémoire

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département.



OBJECTIFS

- Proposer un parcours culturel et scientifique axé sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de l'engagement féminin
- Sensibiliser aux événements historiques du XXe siècle et au patrimoine à travers l'analyse de sources
- Produire un circuit urbain dans le cadre de l'EAC



MODALITÉS

- Atelier conçu en partenariat avec l'Office national des anciens combattants (ONAC)
- Atelier des Archives départementales autour de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale
- Visite d'un site mémoriel ou d'un établissement culturel en lien avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le département



INTERVENANTS

Services du Département : médiateur des Archives départementales Office national des anciens combattants et des victimes de guerre : médiateurs de l'ONAC



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales (notamment pour les établissements situés dans la métropole de Montpellier).
- Les interventions de l'ONAC font l'objet d'une convention.

Participation financière du collège :

• Les frais de transport liés aux déplacements sur site patrimonial sont à la charge de l'établissement.

Contact Direction Archives, Patrimoine et Mémoire Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr serv-educa.archives@herault.fr

Philippe Secondy 04 67 67 37 68 - psecondy@herault.fr

Module La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi

Survivre, témoigner, juger (1944-1948)



Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département. L'appel à projet est accessible sur le site des Archives départementales.



OBJECTIFS

- Proposer un parcours culturel et scientifique axé sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale
- Sensibiliser aux événements historiques du XXe siècle et au patrimoine à travers l'analyse de sources
- Préparer collectivement ou en autonomie le concours national de la Résistance et de la Déportation



MODALITÉS

- Dossier pédagogique conçu en partenariat avec le comité départemental d'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation
- Atelier des Archives départementales autour de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.
- Visite d'un site mémoriel ou d'un établissement culturel en lien avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le département.



INTERVENANTS

Services du Département : médiateur des Archives départementales



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales (notamment pour les établissements situés dans la métropole de Montpellier).
- Les frais de transport sont pris en charge dans la limite de 200 € par établissement pour un déplacement.

Participation financière du collège :

• Les frais d'entrée dans un établissement culturel en lien avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Contact Direction Archives, Patrimoine et Mémoire Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr serv-educa.archives@herault.fr

Philippe Secondy 04 67 67 37 68 - psecondy@herault.fr

Module

De la Paillade à la Mosson, histoire d'un territoire



Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département.

L'appel à projet est accessible sur <u>le site des Archives départementales.</u>



OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur un thème central des apprentissages en géographie du niveau 6ème, « Habiter », par l'intermédiaire de documents originaux mais également grâce à une déambulation sur le terrain.
- Accéder à une pratique artistique par le biais de la photographie, du dessin d'observation et de la création de montages photographiques.
- Rencontrer des professionnels de la culture cherchant à valoriser un patrimoine urbain et ses usages d'hier à aujourd'hui.



MODALITÉS

- Atelier de découverte des ressources numériques autour du patrimoine mettant en avant l'évolution du territoire du Moyen Âge à la période contemporaine.
- Déambulation sur un parcours constitué de points d'intérêts patrimoniaux, industriels ou artistiques.
- Atelier de pratique artistique mêlant iconographies anciennes, actuelles et productions imaginaires.



INTERVENANTS

Services du Département : médiateur des Archives départementales



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales (notamment pour les établissements situés dans la métropole de Montpellier).
- Les frais de transport sont pris en charge dans la limite de 200 € par établissement pour un déplacement.

Contact Direction Archives, Patrimoine et Mémoire Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr serv-educa.archives@herault.fr

THÉMATIQUES	DIRECTION/SERVICE	CONTACTS
Citoyenneté	JEUNESSE	Magali TOULOUSE Tél: 04 67 67 76 47 Mail: mtoulouse@herault.fr
Découverte des métiers	Service Politiques éducatives	Tél: 04 67 67 72 15 Mail: fpic@herault.fr Le service Politiques éducatives accompagne les collèges dans l'utilisation du téléservice AET.
Sport	HERAULT SPORT (association) Secteur Enfance et Education sportive	Frédéric MARTIN Tél: 04 67 67 38 00 Mail: frederic.martin@he-raultsport.fr
Environnement : éducation et développement durable	ENVIRONNEMENT Service Maison départementale de l'environnement	Charlotte LEMOINE Tél: 04 67 67 82 26 Mail: clemoine@herault.fr Jérôme MAURAISIN Tél: 04 67 67 82 23 Mail: jmauraisin@herault.fr
Les Chemins de la Culture	CULTURE Service Éducation artistique et développement culturel	Cécile MAILLOT Tél: 04 67 67 77 68 Mail: cmaillot@herault.fr
Le Goût de lire	LECTURE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE Service Transversalités	Guillaume MARZA Tél: 07 88 06 80 74 Mail: gmarza@herault.fr Magalie RISTICONI Tél. 06 49 87 46 97 Mail: mristiconi@herault.fr
Histoire, Patrimoine et Mémoire	ARCHIVES, PATRIMOINE ET MEMOIRE Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numé- rique	Pascale GROSSETTI Tél: 04 67 67 37 33 Mail: pgrossetti@herault.fr















